



06.09.2010 - 11:50 Uhr

## Dépôt des signatures pour l'initiative populaire "pour les transports publics": Ni appropriée, ni axée sur les solutions

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) s'oppose résolument à l'initiative populaire fédérale intitulée «Pour les transports public ». Cette initiative a pour objectif de redistribuer les deux tiers environ des redevances payées par les automobilistes, qui sont affectées à l'heure actuelle clairement au trafic routier, pour les utiliser à l'avenir pour subventionner les transports publics. Si cette initiative lancée par l'ATE était adoptée, on retirerait à la route des moyens importants. Cette initiative populaire demande donc en réalité des coupes drastiques dans les tâches routières. Ces coupes remettraient globalement en question le financement des routes et leur fonds d'infrastructure et confronteraient donc les milieux politiques à de nouveaux problèmes quasiment insolubles.

L'ACS rappelle qu'en Suisse, plus des quatre-vingt-dix pour cent des transports sont effectués par la route. La part relativement faible de vingt pour cent, fournie par le rail, est déjà élevée en comparaison aux autres pays européens. Un changement sensible de cette répartition (répartition modale) en faveur du rail restera un voeu pieux idéologique, même en cas d'investissement de dizaines de milliards et ne permettra pas de résoudre les problèmes dramatiques qui se profilent à l'horizon de notre réseau des routes nationales. La Confédération constate dans son rapport sur le trafic dans les agglomérations que «Les besoins des usagers des transports publics et des utilisateurs des routes nationales sont trop différents pour que l'on puisse exercer un fort impact sur la répartition modale».

En dépit de ce fait incontestable, les auteurs de l'initiative cherchent à faire croire au grand public qu'avec l'encouragement des transports publics (TP), ils ont trouvé la solution pour satisfaire les besoins de mobilité futurs. Compte tenu de l'évolution démographique prévisible et des autres aspects du trafic voyageur d'ici à l'an 2020, on compte avec une augmentation de la mobilité d'environ 20 pour cent (rail + route). Il est techniquement tout bonnement impossible de répondre à cette augmentation avec les TP. Les investissements dans le trafic routier devront donc malgré tout être effectués et financés en complément.

C'est pourquoi l'ACS demande un financement des différents systèmes de transport selon le principe de causalité. Il ne veut pas pour autant remettre en question les aspects du «Service public» et accepte en principe les indemnités correspondantes adéquates, versées par la Confédération, les cantons et les communes.

Contact:

Niklaus Zürcher, Directeur Automobile Club de Suisse  
Tél. direct: +41/31/328'31'22  
E-Mail: nik.zuercher@acs.ch